



COMMUNE DE LANRIVAIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260923-D2026_040-DE

Séance du 23 septembre 2026

Date de la convocation	16/09/2026	Nombre de Conseillers en exercice	11
Date d'affichage	16/09/2026	Nombre de Conseillers présents	11
		Nombre de votants	11

L'an deux mil vingt-six, le 23 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe LE JONCOUR, Maire.

Présents :

Mr Philippe LE JONCOUR, Mme Anne LE GALL, Mr Bruno RAOULT, Mme Hélène MORVAN, Mme Anne GAUTIER, Mr Denis CHÉLIN, Mme Fabienne PAMPANAY, Mr Joseph TYDOU, Mme Zofia PINSON, Mr Jean-François THOMAS, Mme Christiane LE MENER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Mr Joseph TYDOU

Secrétaire de séance adjoint : Mr Bruno RAOULT

Délibération n° D2026_040

Décision modificative n° 1

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2026

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
65 / 65748	Autres personnes de droit privé	2 001.07
Total		2 001.07

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 6068	Autres matières et fournitures	2 001.07
Total		2 001.07

Le secrétaire de séance,

Joseph TYDOU.



Le Maire,

Philippe LE JONCOUR.